

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 1,
Février 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Umwandlung von Sprichwörtern in Slogans im Werbediskurs:
eine Untersuchung einiger deutscher Slogans**
Égni Stéphane Dieudonné ÉNIGNI & Eppié Augustine Michaela BONGBA 1-17

Etudes hispaniques

2. **La Contrarreforma y la devoción popular en la España del Siglo de Oro**
GONKALIE Gbana Francis 18-31
3. **Políticas públicas y atención a las mujeres víctimas
de violencia machista en España**
Kassoum SORO..... 32-48
4. **Estética de lo abyecto en la familia de Pascual Duarte de Camilo José Cela**
Oumar MANGANE..... 49-64
5. **El dilema cubano, entre “revolución” y apertura al mundo**
Dogba Léonce BAWA..... 65-78
6. **La trahison comme acte de libération dans reivindicación
del conde don Julián de Juan Goytisolo**
Christine Abenan SIGNO..... 79-86
7. **La crisis económica de 2008 y su repercusión sociopolítica en España**
Kouadio Stéphane-Yannick KONAN..... 87-98

Lettres Modernes

8. **« Miss lolos » de Frédéric Éhui Meiway :
un discours hétérogène au service de l’expressivité**
Bini Kouamé PRAO, Yao Gatien KONAN & Tchékpoho SORO 99-111

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Industrialisation de la visibilité et reconfiguration du débat public
dans l’émission Jakaarlo Bi**
Alioune Badara GUEYE..... 112-127
10. **Appropriation des termes footballistiques en fulfulde
au Nord-Cameroun : enjeux culturels**
NGAOURI Landri & OLOWA Jean de Dieu..... 128-139
11. **Peuples Chamites versus Peuples Hébraïques :
les Peuples de la Côte d’Ivoire**
Ayé Clarisse HAGER-M’BOUA..... 140-163

- 12. Communication et Prospective pour une gestion durable des infrastructures d'utilité publique à l'Université Alassane Ouattara**
DAGNOGO Gnéré Laetitia Blama &
KOUAME-KONATE Aya Carelle Prisca..... 164-176
- 13. Précarité socio-économique et accès aux soins au CHU de Bouaké : apport de la communication sociale**
Akissi Germaine KOUASSI & Nibé Dramane SILUÉ 177-192
- 14. Typologies de phrases en tupuri : analyse syntaxique et usages sociolinguistiques**
Jacqueline MAÏKAKE..... 193-205
- 15. Discursive Issues in Emmanuel Macron's Speeches on Leadership (2017-2022)**
Ifedolapo Akinrinlola & Amos Iyiola..... 206-224

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 16. La femme face à la tradition dans le film “ La jumelle” de Lanciné Diaby : entre combat et réalité de la femme**
Olivier Kadja EHILE..... 225-236

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 17. Stratégie coloniale et adaptations locales dans le royaume sanwi (sud-Côte d'Ivoire)**
Ange Marius AKPO, TOURE Gninin Aïcha &
ETTIEN N'Doua Etienne..... 237-250
- 18. Le littoral ivoirien : Berceau historique de l'Église catholique, inventaire patrimonial et perception contemporaine d'un héritage remarquable**
ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine &
KIENON-KABORE Timpoko Hélène..... 251-267

Histoire

- 19. Le dynamisme social du sexe féminin en Grèce classique Ve- IVe J.-C.**
Fabrice OULAI..... 268-277
- 20. La politique étatique de la protection de l'environnement minier en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
Yhattey Hervé Thierry AGUIE..... 278-294
- 21. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009**
Eloge MIEHI & Richard Gouedan MEIGNAN 295-311
- 22. L'espace rural à l'épreuve de l'exploitation forestière au Cameroun sous administration française (1921-1956)**
Yannick ZO'OBO..... 312-321

- 23. Être de son temps ou s'affirmer comme monde.
Les étudiants africains à Dakar (années 1950-1970)**
Mamadou Yéro BALDE..... 322-339
- 24. La gestion coloniale de l'assainissement de la ville d'Aboisso, 1913-1926**
N'GUESSAN ROKIA BOUBACARD ÉPOUSE ANOH,
ESSEY Bonzou Ella épouse OHOUO & BAKAYOKO Nonama Rockya..... 400-414

Géographie

- 25. Impacts de l'orpillage légal sur les écosystèmes préforestiers
dans le département de Katiola (Centre-Nord ivoirien)**
N'Gromma Florent KOUADIO..... 415-430
- 26.« Effets structurants » du Train Express Régional (TER)
à Dakar (Sénégal)**
Awa FALL..... 431- 452
- 27. Gestion intégrée des ressources en eau de la commune de Medina (Sénégal)**
René Ndimag DIOUF..... 453- 464
- 28. Dynamique urbaine et développement économique à Korhogo
(nord de la Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert KOFFI, Mariam DIOMANDE &
Songuimadenin Siaka YEO..... 465-482
- 29. Mutation foncière et reconversion paysanne dans la sous-préfecture
de Yamoussoukro**
Achille Roger TAPE..... 483-496
- 30. Exposition au travail des enfants d'immigrants en milieu rural
dans la sous-préfecture de Duékoué**
Kouadio Arnaud Yao & GOHOUROU Florent..... 497-511
- 31. La morbidité infantile des infections respiratoires aiguës
dans les districts sanitaires du V Baoulé de 2017 à 2022**
SEDEHI Akissi Epiphane, TRA BI Zamblé Armand &
KANGA Kouakou Hermann Michel..... 512-520

Philosophie

- 32. Heidegger et la cybernétique : critique de la réduction
de l'existence à la fonctionnalité**
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 521-540
- 33. Essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans
la problématique du développement de l'Afrique**
Kouadio Louis N'GUESSAN & Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 541-554
- 34. La palabre africaine : une expression de la démocratie**
N'Guessan Jonas Kouassi..... 555-567

- 35. Cynisme politique et déshumanisation de l'homme dans le monde vécu aujourd'hui**
Christophe ONGUENE ONGUENE..... 568-581
- 36. L'impérialisme extractiviste en Afrique**
Kouadio YAO..... 582-597
- 37. L'oubli constitutif de la technique : déconstruire le paradigme technoscientifique**
Gabriel VANNA..... 598-608
- 38. Quine et l'effondrement de l'épistémologie classique**
Koffi Zahouo Alain & Koffi KOUASSI..... 609-622

Anthropologie et sociologie

- 39. Le Togo dans le nouvel ordre géostratégique : diversification et enjeux de sécurité**
Laré Batouth PENN..... 623-640
- 40. Entre racines ethniques et conscience nationale : dynamiques identitaires au Gabon contemporain**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 641-659
- 41. Les collectivités territoriales décentralisées et la gouvernance éducative à l'ère de la décentralisation au Cameroun**
Simon Patou Simon..... 660-677
- 42. Motivation extrinsèque et performance scolaire en contexte ivoirien : une analyse du rendement des élèves de Troisième et de Terminale dans le département d'Alépé**
AGUI Lobah Azouan Barthelemy & BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel..... 678-692
- 43. Représentations, croyances et pratiques sociales autour de la route et des accidents de la circulation en Côte d'Ivoire**
KACOU Fato Patrice & GBOKO Kouadio Roger..... 693-706
- 44. Félix Houphouët Boigny et l'intégration des immigrés à Hiré, sud-ouest de la Côte d'Ivoire**
Dabé Laurent OUREGA..... 707-725

Criminologie

- 45. Délits Economiques à Lubumbashi : Enquête Proactive**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 726-737

Psychologie

- 46. Le rôle médiateur de la régulation émotionnelle entre stress et comportements à risque des mototaximens**
Djiessi Makouam & Placide Mengoua..... 738-756
- 47. Modèles explicatifs du passage à l'acte des auteurs d'agression sexuelle : convergences, divergences, enjeux cliniques**
Kaama Sandrine GOUNDJOA & Kaka KALINA..... 757-770
- 48. Vulnérabilité et résilience chez les enfants de mères dépressives : une étude qualitative en contexte hospitalier ivoirien**
KOFFI Ekissi Jean Armel, Amalaman Franck Severin ANDO & KOFFI N'Guessan Williams..... 771-789

Science de l'éducation

- 49. Le système LMD au Mali : d'une adoption formelle à la quête d'une adaptation institutionnelle**
Chiaka SAMAKÉ, Idrissa Soïba TRAORE & Mamadou KOUMARE 790-804

SECTION 4 : SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES**Sciences politiques et administratives**

- 50. La continuité des services publics administratifs à l'épreuve des théories et des faits : cas de la ville de Bukavu pendant l'occupation de l'AFC/M23**
David CIZA, Pacifique Makuta MWAMBUSA,
Joseph Munyabeni NYEMBO & Augustin Kahindo MUHESI 805-813

SECTION 5 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 51. Contribution du management participatif dans l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements publics hospitaliers de Bamako**
Zoubeirou HAROUNA, BERTHÉ Soungalo & DICKO Albadia Abdoulaye.... 814-831
- 52. Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké**
Gningninri Augustin KONE..... 832-848

SECTION 6 : GEOSCIENCES

- 53. Caractérisation géochimique des roches du socle panafricain de Dan Issa (Sud-Maradi, Niger) par fluorescence X**
Ousmane Loumoumba MOUSSA MAHAMAN, Karimou DIA HANTCHI,
Rachid BOUBACAR OUMAROU & Yaou BAKOYE..... 849-868



Le système LMD au Mali : d'une adoption formelle à la quête d'une adaptation institutionnelle

Chiaka SAMAKÉ

Enseignant chercheur,

*Institut Universitaire de Développement Territorial,
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali,*

Email : chiakasamake@gmail.com ;

Idrissa Soïba TRAORE

Enseignant chercheur,

*Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation (FSHSE),
Université Yambo Ouologuem, Mali,*

Email : idisoiiba@yahoo.fr

&

Mamadou KOUMARE

Enseignant chercheur,

*Institut Universitaire de Développement Territorial,
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali,*

Email : koumaresdses@hotmail.fr

Date de soumission : 15-01-2026

Date de publication : 28-02-2026

Résumé

Dans un contexte d'internationalisation accrue de l'enseignement supérieur, le système Licence-Master-Doctorat (LMD), issu du Processus de Bologne, est présenté comme un instrument de modernisation des universités et d'amélioration de l'employabilité des diplômés. Adopté officiellement au Mali par le décret n°08-790/RM du 31 décembre 2008, ce dispositif visait à harmoniser les diplômes, favoriser la mobilité académique et rapprocher les formations universitaires des exigences du marché du travail. Plus d'une décennie après sa généralisation au Mali, force est de constater que des difficultés demeurent et les supposés avantages de ce système se font toujours attendre au Mali. La présente étude analyse les conditions de mise en œuvre du système LMD dans les universités publiques maliennes et s'interroge sur son impact réel au Mali. Mobilisant une approche méthodologique qualitative (questionnaires et guides d'entretien administrés auprès des acteurs de l'enseignement supérieur), les résultats mettent en évidence une adoption institutionnelle du système LMD, entravée par des contraintes structurelles, pédagogiques et financières, faiblesse de l'encadrement, carences dans la gouvernance, déficit de connexion avec les milieux socio-économiques. L'article propose des pistes de consolidation visant à transformer le LMD en véritable levier de professionnalisation et de développement national.

Mots-clés : Système LMD, enseignement supérieur, employabilité, universités publiques, Mali, réforme éducative.



The LMD system in Mali: from formal adoption to the quest for institutional adaptation

Abstract

In a context of increasing internationalization of higher education, the Bachelor's-Master's-Doctorate (LMD) system, stemming from the Bologna Process, is presented as a tool for modernizing universities and improving graduate employability. Officially adopted in Mali by Decree No. 08-790/RM of December 31, 2008, this system aimed to harmonize degrees, promote academic mobility, and align university programs more closely with the demands of the job market. More than a decade after its implementation in Mali, it is clear that difficulties persist and the supposed advantages of this system have yet to materialize. This study analyzes the conditions for implementing the LMD system in Malian public universities and examines its actual impact in Mali. Employing a qualitative methodological approach (questionnaires and interview guides administered to stakeholders in higher education), the results highlight the institutional adoption of the LMD system, hampered by structural, pedagogical, and financial constraints, weak supervision, shortcomings in governance, and a lack of connection with socio-economic environments. The article proposes avenues for strengthening the system, aiming to transform it into a genuine driver of professionalization and national development.

Keywords: LMD system, higher education, employability, public universities, Mali, educational reform.

Introduction

Les transformations contemporaines de l'enseignement supérieur s'inscrivent dans un contexte de mondialisation économique, de circulation accrue des savoirs et de compétition internationale pour la production de capital humain qualifié. Dans cette dynamique, les universités ne sont plus seulement des institutions de transmission des connaissances, mais des acteurs stratégiques du développement économique, de l'innovation et de la compétitivité nationale. L'émergence de l'« économie de la connaissance » a renforcé l'idée selon laquelle la croissance repose désormais sur la capacité des États à former des ressources humaines hautement qualifiées et adaptables (C. Lorenz, 2007).

C'est dans ce cadre que s'est imposé le modèle Licence-Master-Doctorat (LMD), issu du Processus de Bologne. Ce processus visait initialement à construire un espace européen de l'enseignement supérieur fondé sur l'harmonisation des diplômes, la mobilité académique et la reconnaissance mutuelle des qualifications (A. Ghouati, 2015). Rapidement, ce modèle a dépassé le cadre européen pour devenir un référentiel international, adopté par de nombreux pays africains dans une perspective d'alignement sur les standards globaux (Fraj et al., 2023).



Au Mali, l'introduction du système LMD par le décret n°08-790/RM du 31 décembre 2008 s'inscrit dans cette logique d'harmonisation et de modernisation et répond à un impératif communautaire de l'UEMOA. Soutenue par des partenaires techniques et financiers tels que la Banque mondiale et l'UNESCO, la réforme ambitionnait de restructurer l'architecture des diplômes, d'améliorer la lisibilité internationale des formations et, surtout, de renforcer l'employabilité des diplômés.

Toutefois, l'implantation du LMD au Mali intervient dans un contexte marqué par une massification rapide de l'enseignement supérieur, une insuffisance d'infrastructures universitaires, une dépendance financière forte vis-à-vis de l'État et une structure économique peu diversifiée (D. Diallo, 2014). Ces contraintes soulèvent une question centrale : dans quelle mesure un modèle pédagogique importé peut-il produire les effets attendus lorsqu'il est déployé dans un environnement institutionnel et économique distinct de celui dans lequel il a été conçu. Dans ce contexte, on peut se demander si le Mali peut atteindre les objectifs qui ont prévalu) l'adoption de ce système.

Dès lors, plusieurs interrogations structurent cette recherche :

- Dans quelle mesure l'adoption réglementaire du système LMD s'est-elle traduite par des changements effectifs dans les pratiques pédagogiques et d'évaluation au sein des universités publiques maliennes ?
- Quels sont les principaux décalages entre les normes LMD et les pratiques organisationnelles réelles dans ces établissements, et où se situent-ils principalement ?

Ces questions s'inscrivent dans un débat plus large sur l'importation des réformes éducatives et leur institutionnalisation dans les contextes africains. L'adoption formelle d'un modèle international ne garantit pas nécessairement sa transformation effective des pratiques pédagogiques.

L'objectif de cet article est donc double :

- Analyser les conditions effectives de mise en œuvre du système LMD dans les universités publiques maliennes ;
- Identifier les écarts entre les prescriptions normatives du LMD et les réalités organisationnelles dans les universités publiques au Mali



Pour ce faire, l'étude mobilise une approche méthodologique qualitative qui consisté à recueillir l'avis des principaux acteurs du système universitaire (responsables académiques, enseignants et étudiants). Cette approche permet de dépasser une lecture strictement normative de la réforme pour en examiner les dynamiques opérationnelles.

En définitive, cette recherche entend contribuer au débat sur la professionnalisation de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne en proposant une analyse empirique ancrée dans le contexte malien, tout en ouvrant une réflexion comparative plus large sur les conditions d'efficacité des réformes universitaires dans les pays en développement.

1. Le système LMD au Mali

C'est par le Décret n°08-790/RM du 31 décembre 2008 que le Mali institua le système LMD dans son enseignement supérieur. Son adoption relève plus d'une volonté des autorités de conformer aux exigences communautaires de l'UEMOA que d'un choix politique. En effet, le challenge économique mondial et les impératifs de développement obligent les autorités à adopter un système d'enseignement et de recherche adapté à l'évolution du monde (Politique Nationale de l'enseignement Supérieur du Mali, 2009). Ainsi, après une phase pilote plus ou moins réussie qui a concerné deux structures à effectifs réduits à savoir l'Institut Universitaire de Gestion et la Faculté des Sciences et Technique ; c'est à partir de 2011 que débute la généralisation dans l'ensemble du système. Au nombre des objectifs assignés à cette réforme, nous retenons entre autres : la réussite et la réduction, autant que possible, des échecs dans l'enseignement supérieur ; la promotion d'un système de diplômes universitaires lisibles et compatibles au niveau international ; la mobilité nationale et internationale des étudiants et des enseignants ; le développement de la professionnalisation des formations supérieures, tout en préservant la nature généraliste des enseignements ; le renforcement de l'apprentissage des compétences transversales et la possibilité de construction progressive par l'étudiant de son parcours personnel de formation. L'enseignement supérieur malien « épouse » alors les contours d'une vision fonctionnaliste de l'éducation. Le pouvoir de l'éducation comme une instance de socialisation à des valeurs, normes et savoir garantissant l'intégration sociale qui se trouve donc renforcer (A. Ghouati, 2015). Dans une société moderne et qui cherche à se développer, l'éducation devient un ascenseur social devant satisfaire, dans l'ordre et l'harmonie, à une division du travail de plus en plus complexe afin de favoriser la rationalité, l'achèvement, et la mobilité. L'école, en tant qu'institution, apparait enfin comme une réponse aux prérequis fonctionnel de la société tout entière (P. Dandurand, & E. Ollivier, 1987).



En dépit d'une volonté politique affichée par le pouvoir public et, malgré ses nombreux avantages, le système LMD n'est pas sans défis. En effet, les disparités régionales en termes d'infrastructures et de ressources éducatives entravent la mise en œuvre efficace du système LMD. Malgré les efforts consentis par les autorités, le système d'enseignement supérieur au Mali est confronté à des difficultés récurrentes telles que l'insuffisance d'infrastructures universitaires, du personnel enseignant, de la pléthore des effectifs d'étudiants, de l'absence d'un cadre institutionnel adéquat, de la relégation de la recherche scientifique au second plan, de l'insuffisance des textes législatifs et réglementaires, des problèmes de financement de la recherche, de la faiblesse de l'adéquation des offres de formation aux besoins du marché de l'emploi (S. Loua, 2016). Chaque année, ils sont des milliers de jeunes diplômés issus des universités à grossir le rang des sans-emplois. Selon l'enquête permanente auprès des ménages, les diplômés représentaient moins de 2% de la population active et 56% n'avaient pas de travail. Le taux de chômage avait atteint 15.4 % pour la tranche d'âge 15 à 39 ans (D. Boutin, 2013). Le rapport de l'observatoire national de l'emploi faisait état d'un taux de chômage global de 34.2% et 81.5 % des chômeurs sont des jeunes.

La mise en œuvre du système LMD nécessite des ressources financières et humaines importantes, ce qui pose des difficultés pour les universités qui disposent de budgets limités. La subvention de l'État est vitale pour les universités publiques maliennes, c'est la principale source d'approvisionnement. Elle contribue au financement des universités sous la forme d'allocations budgétaires dans le cadre de l'approche programme. En dépit de cette situation, l'enseignement supérieur malien ne bénéficie pas du même attrait en matière de financement que dans les autres secteurs de l'éducation. Selon la Banque mondiale, les dépenses prévues pour l'éducation représentaient 16% de l'ensemble des dépenses d'éducation au Mali en 2008. La dépense totale des familles pour l'éducation s'élevait à 26,7 milliards de CFA en 2008 et correspondait à 16% de la dépense nationale d'éducation du pays (contre 10% en 2004). Et quant aux coûts unitaires en termes de PIB par habitant, ils sont en baisse du fait de l'augmentation rapide des effectifs que du budget. Le déséquilibre structurel entre les ressources affectées au sous-secteur et les besoins est important.

2. Cadre méthodologique

Ce cadre méthodologique propose une approche qualitative pour étudier la mise en œuvre du système Licence-Master-Doctorat (LMD) dans les établissements d'enseignement supérieur public



au Mali. Dans le cadre de cette étude, nous avons fait le choix d'une méthode qualitative pour approfondir les résultats.

L'étude a été conduite dans les cinq universités publiques du Mali. La population cible comprend :

- les autorités universitaires (Recteurs) ;
- les responsables des structures (Doyens et Directeurs d'instituts) ;
- les Chefs de Département d'Enseignement et de Recherche (DER) ;
- les enseignants-chercheurs ;
- les étudiants inscrits dans les filières organisées selon le système LMD.

Le choix de ces catégories repose sur une logique systémique : chacune occupe une position spécifique dans la chaîne décisionnelle, pédagogique ou bénéficiaire du dispositif LMD. L'analyse croisée de leurs perceptions permet d'obtenir une vision multi-niveaux de la réforme.

Le choix des enquêtés s'est effectué selon une combinaison d'échantillonnage raisonné (ou intentionnel) et d'échantillonnage stratifié proportionnel, afin de garantir à la fois pertinence analytique et représentativité interne.

Les Recteurs (4) et les Doyens/Directeurs (10) ont été sélectionnés selon un échantillonnage exhaustif raisonné.

Ce choix s'explique par :

- leur rôle central dans la mise en œuvre institutionnelle du LMD ;
- leur capacité décisionnelle en matière de gouvernance académique ;
- leur vision stratégique des contraintes budgétaires et administratives.

Les 34 Chefs de Département d'Enseignement et de Recherche ont été sélectionnés selon un échantillonnage stratifié par établissement, garantissant la représentation des différentes facultés et disciplines (sciences sociales, sciences fondamentales, sciences juridiques, gestion, etc.).

Ce choix se justifie par leur position intermédiaire entre stratégie institutionnelle et opérationnalisation pédagogique. Ils jouent un rôle clé dans l'élaboration des maquettes, l'organisation des unités d'enseignement et la gestion des crédits ECTS.

Les 114 enseignants ont été sélectionnés selon un échantillonnage stratifié proportionnel, tenant compte :

- de la répartition par université ;



- du grade académique (assistant, maître-assistant, maître de conférences, professeur) ;
- du domaine disciplinaire.

Cette stratégie vise à réduire les biais liés à la surreprésentation d'un établissement ou d'une discipline particulière. Les enseignants ont été choisis parmi ceux impliqués directement dans des filières organisées sous le système LMD depuis au moins trois années universitaires, afin de garantir une expérience suffisante du dispositif.

Les 225 étudiants ont été sélectionnés selon un échantillonnage stratifié par cycle (Licence et Master) et par université.

Les critères de sélection comprenaient :

- l'inscription effective dans un parcours LMD ;
- au moins deux semestres validés (afin d'assurer une expérience minimale du système) ;
- la diversité disciplinaire.

L'objectif était d'intégrer des étudiants ayant déjà été confrontés aux mécanismes de crédits, à la modularité et au contrôle continu, évitant ainsi l'inclusion d'étudiants en phase d'adaptation initiale.

Le total des répondants ($n = 387$) permet :

- une robustesse descriptive suffisante pour l'analyse des fréquences ;
- une comparaison inter-catégorielle (responsables / enseignants / étudiants) ;
- une triangulation méthodologique.

Dans le cadre d'une étude institutionnelle multi-sites, cet effectif offre un compromis acceptable entre faisabilité logistique et validité analytique.

Les questionnaires comprenaient :

- des questions fermées (échelles de Likert, choix multiples) ;
- des questions ouvertes permettant l'expression qualitative.

Un pré-test a été réalisé auprès d'un échantillon restreint afin de vérifier la clarté des items et la cohérence des indicateurs.

Des entretiens approfondis ont été menés auprès :

- des Recteurs ;
- des Doyens/Directeurs ;

- de certains Chefs de DER.

Le guide d'entretien était structuré autour de trois axes :

- Gouvernance et financement du LMD ;
- Professionnalisation et insertion ;
- Contraintes institutionnelles et résistances au changement.

Les données quantitatives ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS pour produire :

- des analyses descriptives (fréquences, moyennes) ;
- des comparaisons intergroupes.

Les données qualitatives ont fait l'objet :

- d'un codage ouvert (identification des thèmes émergents) ;
- d'un codage axial (mise en relation des catégories).

Cette triangulation permet de renforcer la validité interne de l'étude.

3. Résultats

Les résultats sont présentés dans cette section selon une logique d'intégration des données quantitatives et qualitatives, conformément au design mixte séquentiel explicatif. Les analyses statistiques descriptives sont complétées par des extraits d'entretiens permettant d'interpréter les tendances observées.

Les cinq universités étudiées déclarent appliquer formellement le système LMD (100 %). Les maquettes pédagogiques sont structurées en semestres et en unités d'enseignement (UE) capitalisables.

Tableau 1. Niveau d'adoption structurelle du LMD (Responsables académiques, n = 48)

Indicateur	Oui (%)	Non (%)
Structuration en semestres	100	0
Attribution de crédits ECTS	100	0
Existence de maquettes harmonisées	91,7	8,3
Existence de syllabus formalisés	61,8	38,2

Nous constatons à partir de ce tableau que si l'architecture réglementaire est généralisée, l'absence de syllabus dans près de 4 départements sur 10 révèle une mise en œuvre partielle des exigences pédagogiques du système.

85,3 % des chefs de DER estiment que les offres de formation ne sont pas élaborées à partir de référentiels métiers formalisés.

Tableau 2. Prise en compte des référentiels métiers dans l'élaboration des formations (Chefs de DER, n = 34)

Modalité	Fréquence	Pourcentage
Oui	5	14,7 %
Non	29	85,3 %

La faiblesse de l'ancrage des maquettes dans des référentiels professionnels structurés suggère une professionnalisation davantage déclarative qu'opérationnelle.

L'analyse thématique des entretiens révèle trois sous-thèmes majeurs :

Thème principal	Sous-thème	Illustrations verbatims
Faible articulation formation-emploi	Absence de concertation avec les entreprises	« Les programmes sont élaborés en interne sans consultation systématique du secteur privé. »
	Manque de veille sectorielle	« Nous n'avons pas d'outil institutionnel pour analyser l'évolution du marché du travail. »
	Stage non structuré	« Les étudiants cherchent eux-mêmes leurs stages. »

Ces éléments confirment quantitativement l'écart entre l'objectif de professionnalisation et les mécanismes institutionnels réellement en place.

46,5 % des enseignants déclarent n'avoir reçu aucune formation en pédagogie universitaire.

Tableau 3. Formation pédagogique des enseignants (n = 114)

Indicateur	Oui (%)	Non (%)
Formation en pédagogie universitaire	53,5	46,5
Formation en ingénierie pédagogique	12,3	87,7

L'écart est particulièrement marqué pour l'ingénierie pédagogique (87,7 % sans formation). Or, le système LMD repose sur l'approche par compétences, nécessitant une conception structurée des dispositifs d'apprentissage.

L'analyse des entretiens enseignants fait émerger trois dimensions :

a) Difficulté d'appropriation de l'approche par compétences

« On nous a demandé de passer à l'approche par compétences sans formation préalable. »

b) Maintien des pratiques magistrales traditionnelles

« Le nombre d'étudiants ne permet pas d'appliquer réellement le contrôle continu. »

c) Résistance au changement

« Certains collègues préfèrent l'ancien système car il est plus simple à gérer. »

Ces données illustrent un phénomène d'hybridation pédagogique : le cadre LMD coexiste avec des pratiques héritées du système antérieur.

55 % des étudiants déclarent rencontrer des difficultés dans le système modulaire.

Tableau 4. Perception étudiante du système LMD (n = 225)

Indicateur	Difficile (%)	Moyenne (%)	Facile (%)
Compréhension des crédits ECTS	48	37	15
Adaptation au système modulaire	55	32	13
Accès aux stages encadrés	61	24	15

La majorité des étudiants éprouve des difficultés à comprendre le fonctionnement des crédits et à accéder à des stages encadrés.

Les entretiens étudiants révèlent quatre axes :

Manque d'information institutionnelle sur les crédits ECTS

- Insuffisance du tutorat
- Recherche autonome de stages
- Perception d'un écart entre théorie et pratique

« On nous parle de crédits, mais on ne comprend pas toujours comment ils fonctionnent. »

« Il n'y a pas de suivi pour les stages. »

Ces éléments renforcent l'idée d'une réforme insuffisamment accompagnée.

Les responsables universitaires soulignent unanimement :

- l'insuffisance budgétaire ;
- la centralisation financière ;
- la massification des effectifs.

Synthèse thématique (Responsables)

Contraintes	Impact sur le LMD
Sous-financement	Limitation des innovations pédagogiques
Ratio enseignants/étudiants défavorable	Difficulté d'application du contrôle continu
Faible autonomie budgétaire	Rigidité administrative

« Le LMD nécessite des moyens que nous n'avons pas. »

Matrice croisée : Adoption formelle vs appropriation effective

Dimension	Adoption normative	Appropriation opérationnelle
Architecture LMD	Élevée (100 %)	Partielle
Référentiels métiers	Faible	Faible
Formation pédagogique	Limitée	Insuffisante
Professionnalisation	Déclarative	Peu structurée
Dispositifs de stage	Non institutionnalisés	Faibles



L'analyse intégrée des données quantitatives et qualitatives met en évidence :

- une forte conformité réglementaire ;
- une faible transformation pédagogique ;
- une professionnalisation insuffisamment institutionnalisée.

Le système LMD s'impose ainsi comme une réforme solidement implantée sur le plan structurel, mais fragilisée dans son organisation effective.

4. Discussion des résultats

Les résultats montrent que le Mali a adopté le système LMD sans disposer pleinement des conditions organisationnelles nécessaires à son effectivité.

La massification des effectifs étudiants, combinée à un ratio enseignant-étudiants défavorable et à une gouvernance financière centralisée, limite l'application du contrôle continu, du tutorat individualisé et des pédagogies actives. Ces résultats s'alignent également sur les constats de Traoré (2013) dans son analyse des enjeux du LMD au Mali, pour souligner la nécessité d'un « contrat social et pédagogique » pour dépasser une réforme cosmétique, freinée par une gouvernance centralisée inadaptée à la massification. Ainsi, notre recherche confirme un décalage persistant entre les prescriptions normatives du LMD et les réalités opérationnelles, où la centralisation financière limite les adaptations locales aux défis d'encadrement. De même, le Rapport général de la Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur au Mali (CNAES, 2014) insiste sur les effectifs pléthoriques et le ratio enseignant-étudiant défavorable (jusqu'à 1:160 dans certaines unités), combinés à une charge excessive d'heures supplémentaires, qui entravent toute personnalisation pédagogique telle que le tutorat individualisé. Une thèse soutenue également par T. Sissoko (2022).

Le LMD apparaît ainsi comme une réforme structurellement ambitieuse mais opérationnellement contrainte. L'institutionnalisation du modèle reste inachevée, notamment en matière de professionnalisation. Les résultats obtenus corroborent les analyses de O Diarra (2023) dans son étude sur le changement organisationnel lié au passage au système LMD au Mali, qui décrit cette réforme comme structurellement ambitieuse mais entravée par des problèmes d'infrastructures et une mauvaise exploitation des ressources financières, limitant sa reconnaissance internationale et son opérationnalité effective.



L'objectif de cette discussion est aussi d'interpréter les résultats à la lumière des débats théoriques sur la professionnalisation universitaire, l'institutionnalisation des réformes éducatives et la relation formation-emploi. Les données recueillies montrent que le système LMD au Mali est caractérisé par une forte adoption normative mais une appropriation pédagogique et organisationnelle incomplète. Les résultats montrent une faiblesse marquée de l'adossement des formations aux référentiels métiers (85,3 % des chefs de DER). À première vue, cette donnée pourrait suggérer une défaillance pédagogique. Le système LMD repose sur l'approche par compétences, qui suppose :

- une définition explicite des acquis d'apprentissage ;
- une articulation avec les besoins sectoriels ;
- des dispositifs d'alternance structurés ;
- une ingénierie pédagogique maîtrisée.

De même, T. Samaké (2025) souligne dans son travail sur les écoles de santé maliennes que l'adoption de la réforme LMD souffre d'impréparation des acteurs et d'insuffisance de moyens, malgré une institutionnalisation normative avancée, particulièrement en termes de professionnalisation des formations.

Le résultat selon lequel 87,7% des enseignants déclarent n'avoir bénéficié d'aucune formation en ingénierie pédagogique rejoint les constats de S. Mory (2024) dans son étude sur le LMD à l'École Normale Supérieure de Bamako, où 72,91% des enseignants n'avaient reçu aucune formation spécifique au système LMD, limitant leur capacité à élaborer des syllabus adaptés et à développer des compétences opérationnelles chez les étudiants. Cette lacune est également soulignée par Y Waïdou (2025) dans son analyse de la formation enseignante au Tchad, qui rapporte que seulement 12% des enseignants universitaires disposent d'une formation pédagogique adéquate, un facteur clé qui freine la réussite du LMD face à la massification. Sissoko Tiefing, 2022

Ces analyses croisées révèlent ainsi un potentiel inexploité du LMD, dont la pleine institutionnalisation exige des mesures ciblées, détaillées en conclusion.

Conclusion

L'analyse de la mise en œuvre du système Licence-Master-Doctorat (LMD) dans les universités publiques maliennes met en évidence une tension structurante entre adoption normative et institutionnalisation effective. Plus d'une décennie après son introduction, la réforme apparaît



solidement implantée sur le plan réglementaire (architecture en trois cycles, semestrialisation, crédits capitalisables) mais demeure partiellement appropriée sur le plan pédagogique, organisationnel et socio-économique.

Les résultats de l'étude permettent de formuler quatre constats majeurs :

- Une conformité structurelle élevée : les universités ont formellement intégré le cadre LMD dans leurs textes et maquettes.
- Une appropriation pédagogique incomplète : l'absence de formation en ingénierie pédagogique et en approche par compétences limite la transformation réelle des pratiques d'enseignement.
- Une professionnalisation insuffisamment structurée : la faible utilisation de référentiels métiers et l'insuffisance des dispositifs d'alternance entravent l'articulation formation-emploi.
- Une contrainte macro-structurelle déterminante : le niveau de diversification économique et la capacité d'absorption du marché du travail influencent fortement l'insertion professionnelle des diplômés.

Cette recherche apporte une contribution à trois niveaux :

a) Contribution empirique

Elle fournit une analyse multi-acteurs (responsables, enseignants, étudiants) permettant de dépasser les approches uniquement descriptives des réformes éducatives.

b) Contribution théorique

Les résultats confirment les analyses issues du néo-institutionnalisme organisationnel : l'importation d'un modèle international, en l'occurrence issu du Processus de Bologne, peut produire un isomorphisme structurel sans transformation profonde des pratiques.

c) Contribution analytique au débat formation-emploi

L'étude montre que la question de l'employabilité des diplômés ne peut être réduite à une opposition entre système LMD et ancien système des Unités de Valeur (UV). Le chômage des diplômés est davantage lié :

- à la massification de l'enseignement supérieur ;
- à la structure productive nationale ;
- à la faiblesse des mécanismes de transition vers l'emploi ;



- au seul changement d'architecture pédagogique.

Le LMD n'est donc ni une cause automatique du chômage, ni une solution autonome à celui-ci. L'enjeu central n'est plus l'adoption du modèle, mais sa consolidation institutionnelle. À cet effet, plusieurs orientations stratégiques peuvent être envisagées : institutionnaliser la formation des enseignants en pédagogie universitaire, mettre en place un programme national obligatoire de formation continue en ingénierie pédagogique et en approche par compétences, structurer les référentiels métiers, développer des mécanismes facilitant la concertation université-secteur productif, renforcer les dispositifs d'alternance.

D'une façon générale, le système LMD au Mali représente une réforme ambitieuse, porteuse d'un potentiel de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur. Toutefois, son efficacité dépend moins de son architecture formelle que des conditions institutionnelles, pédagogiques et économiques de son déploiement.

Le défi majeur pour les universités publiques maliennes consiste désormais à transformer le LMD d'un cadre réglementaire conforme aux standards internationaux en un dispositif pleinement institutionnalisé, capable de produire des compétences adaptées et socialement valorisées.

En définitive, la réussite du LMD ne dépend pas uniquement de sa structure, mais de la capacité collective des acteurs universitaires et des décideurs publics à en faire un véritable outil stratégique de développement national.

Références bibliographiques

BOUTIN Delphine, 2013, « De l'école à l'emploi: la longue marche de la jeunesse urbaine malienne », Formation emploi, *Revue française de sciences sociales*, (124), p.23-43.

DANDURAND Pierre & OLLIVIER Émile, 1987, « Les paradigmes perdus: essai sur la sociologie de l'éducation et son objet », *Sociologie et sociétés*, 19(2), p.87-102.

DIALLO, Daouda, 2014, *L'enseignement supérieur au Mali 1963-2012 Naissance, Évolution, Enjeux et Perspectives*, Presses universitaire du sahel. Bamako-Mali: La Sahelienne, 204 p.

DIARRA Oumar, 2023, « Changement organisationnel : une analyse dans le passage du système classique au système LMD », *Revue ISG*.



Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Mali, 2022, *Rapport d'activités 2022*.

FRAJ Houssemedine, DESBIENS Jean-François & BALI Naila, 2023, « Implantation du modèle LMD en Afrique : la mise en œuvre du nouveau curriculum de formation à l'enseignement de l'ÉPS dans les ISSEP tunisiens », *eJRIEPS Ejournal de la recherche sur l'intervention en éducation physique et sport*, (53), p.96-132.

GHOUATI Ahmed, 2015, *Professionnalisation des formations supérieures et employabilité en Algérie*, Rapport de recherche, IREMAM-CNRS Aix-en-Provence, p .78.

LORENZ Chris, 2007, « L'économie de la connaissance, le nouveau management public et les politiques de l'enseignement supérieur dans l'Union Européenne », *Dans les ravages de la modernisation universitaire en Europe*, p.23-53.

LOUA Seydou, 2016, *Quelle efficacité pour l'enseignement supérieur au Mali?* L'Harmattan, p. 240.

NIAMALY Ousmane, DAO Seydou & KAKA Zakari Y., 2023, « Changement organisationnel : une analyse dans le passage du système classique au système Licence Master Doctorat (LMD) au Mali », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 6(1).

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2014, *Rapport général de la Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur au Mali (CNAES)*, Bamako : MESRS, 150 p.

SISSOKO Tiefing, 2022, *L'excellence universitaire: penser les fondations d'une société d'experts pour le Mali*, l'Harmattan, 170 p.

SEKOU Mory, 2024, « Le LMD et l'amélioration de la qualité de l'enseignement/apprentissage », *Graphies Francophones*, numéro spécial.

YALLAH Waïdou Esaïe, 2025, « La place de la formation enseignante dans la mise en place du système LMD », *Édition EFUA Acaref*.